

Département de l'Isère
Arrondissement
de LA TOUR DU PIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**VILLE
de
MORESTEL**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à la salle du Conseil Municipal de MORESTEL le jeudi 3 août 2023 à 19 heures 30 sous la présidence de Monsieur Frédéric VIAL, Maire.

Etaient présents : Céline BONVINI, Brigitte CESAR, Laurent COUGOULIC, Guillaume DAVID, Alexandra DURY, Michèle GAUTHIER, Thierry GUILLEM, Christophe GUSI, Bernard JARLAUD, Estelle KELLER, Paul LAVIE, Wilfried MADULI, Aurélie MARMONIER, Alain MOIROUX, Jean-Philippe PAUGET, Michelle PILOZ, Stéphanie RADESIC, Aimé VIAL, Frédéric VIAL.

Ont donné pouvoir ou sont excusés : Sandrine BOUVAREL (pouvoir à Thierry GUILLEM), Sandrine BUDIN (pouvoir à Michelle PILOZ), Estelle GHORIS (pouvoir à Guillaume DAVID), Yoann GODET (pouvoir à Christophe GUSI), Virginie LAURENT-MEYER (pouvoir à Alexandra DURY), Marie-Lise PERRIN (pouvoir à Frédéric VIAL).
Sukran BOYRAZ, Sébastien GACON.

Date de la convocation : 28 juillet 2023

Secrétaire de séance : Stéphanie RADESIC.

Conseillers présents à l'ouverture : 19. Quorum atteint.

Délibération n°75-2023 : Convention de dépôt vente – Commune de Charlieu

La seconde exposition temporaire de l'année à la Maison Ravier (9 septembre – 26 novembre) sera consacrée au peintre Armand Charnay (1844-1915) avec pour thème « La nature comme atelier ».

Les œuvres sont prêtées par la commune de Charlieu.

La commune de Charlieu propose de mettre en dépôt-vente 2 livres et des cartes postales le temps de cette exposition.

Il convient donc de passer une convention de dépôt-vente avec la commune de Charlieu.

-Vu la délibération n°49-2023 fixant les tarifs applicables à la boutique de la Maison Ravier, notamment sur la part revenant à la commune pour les articles en dépôt-vente,

**Après délibération, à l'unanimité (25 voix pour),
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- APPROUVE la convention de dépôt-vente proposée par la commune de Charlieu annexée à la présente,
- AUTORISE le Maire à signer ladite convention et tout acte nécessaire à la mise en vente au public des articles suivants :

article	titre	Prix de vente	Part Cne Charlieu : 70%	Part Cne Morestel : 30%
livre	Armand Charnay 1844-1915 Daniel Tabard. Collection Musées de Charlieu 2002	23 €	16.10 €	6.9 €
livre	Armand Charnay 1844-1915 Catalogue d'exposition Armand Charnay, Yport 1874 Editions Terre en vue, 2010	9 €	6.30 €	2.7 €
Cartes Postales	Représentation de diverses toiles de Charnay	1 €	0.7 €	0.3 €

POUR COPIE CONFORME

Fait à MORESTEL, le 3 août 2023

CERTIFIÉ EXECUTOIRE APRÈS TRANSMISSION EN PREFECTURE.



Frédéric VIAL

Le Maire,